

Stage
Communication
avec les Défunts

Les Samedi 17 et
Dimanche 18 Octobre 2020
9 H - 13H et 14h30 - 18H
Au Cabinet de Christelle Masson
Résidence Flandre Avenue de Flandre
Entrée 13 Apt 13 - 59170 Croix

**Un stage de 2 jours pour communiquer et
accompagner vos défunts**

Au programme :

- De la théorie : Parler, mettre des mots sur la mort, lever les peurs et les croyances limitantes. Informer : ce que nous savons sur la mort, les défunts, le processus de Deuil.
- De la pratique : techniques de connexion aux défunts, outils d'accompagnement des défunts, de quoi ont-ils besoin ?

Stage accessible à tous, quelques soient vos croyances ou vos connaissances sur le sujet.

- Pour votre développement personnel ou spirituel
- Pour vous aider à évoluer dans votre processus de Deuil
- Pour vous donner des outils, des clés pour les professionnels de la santé, de la relation d'aide : infirmières, aide soignantes, personnels d'ehpad...

Au plaisir de vous accompagner sur votre chemin d'évolution

Christelle Masson

Tel : 06 09 78 24 44

Mail : contact@christellemasson.fr

www.christellemasson.fr

Bulletin d'Inscription
Stage Communication avec les Défunts
Les 17 et 18 Octobre 2020

A retourner complété et accompagné de votre acompte de 90€ à Christelle
Masson Résidence Flandre Avenue de Flandre
Entrée 13 Apt 13 59170 Croix

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E Mail :

Tel :

Coût : 180 € TTC pour les 2 jours (ce tarif ne comprend pas les frais de transport, hébergement et repas) Il est possible d'amener son repas pour le consommer sur place ou dans les parcs environnants.

Je verse un acompte de 90 € à l'ordre de Christelle Masson, le chèque n'est encaissé qu'au début du Stage. Et je verserai le solde le premier jour du Stage.

Dates : Les samedi 17 et Dimanche 18 Octobre 2020

Horaires : 9 H - 13H et 14h30 - 18H

Lieu : Cabinet de Christelle Masson

Résidence Flandre Avenue de Flandre

Entrée 13 Apt 13 59170 Croix

Tel : 0609782444

Mail : contact@christellemasson.fr

Les participants suivent les ateliers sous leur pleine et entière responsabilité.

Le nombre de participants par atelier est limité.

Vous vous engagez à garder la confidentialité absolue concernant les informations personnelles partagées lors des ateliers.

En cas de désistement ou d'annulation avant le stage, l'acompte restera acquis à Christelle Masson.

Par ailleurs si le nombre de participants à l'atelier est insuffisant ou pour des raisons de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de l'annuler ou de le reporter à une date ultérieure, dans ce cas les règlements seront retournés.

Date :

Signature : (Mention Lu et approuvé)